

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du troisième concours d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (troisième CAFEP-CAPES),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPES et des troisièmes CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPES et troisième concours du CAFEP-CAPES, section langues vivantes étrangères : allemand, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Fabienne PAULIN-MOULARD
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Président

M. Ulf SAHLMANN
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie d' AIX-MARSEILLE

Secrétaire générale

Mme Marie-Hélène SALAMITO
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

Membres du jury

Mme Elvire BALLOT
Professeure certifiée

Académie de LIMOGES

M. Guillaume CARBONELL
Professeur agrégé

Académie de TOULOUSE

M. Martial CHAMBRELAN
EC. R Professeur certifié

Académie de PARIS

Mme Miriam FREITAG
Professeure agrégée

Académie de PARIS

M. Fabrice LEPRINCE
Professeur agrégé

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Stéphane MOTARD
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

Examineurs spécialisés

Mme Aurélie BOUTORINE
Attachée d'administration de l'Etat

Académie de LYON

M. Benoît CANAL
Professeur certifié

Académie d' AMIENS

Mme Nathalie MIOLON-WEBER
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de STRASBOURG

M. Fabien WEHRES
Personnel de direction

Mme Frédérique WOLFF
Attachée d'administration de l'Etat

Académie de LYON

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 10 mars 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

